

5 - 6 DÉCEMBRE 2016

1^{ère} Défi
autonomie
Colloque - Salon & Animations - Espace Prévention

Autonomie
Indépendance
Bien vieillir
Prévention
Avenir
Protection
Innovation

AUTONOMIE DES SENIORS
10 ans Hier 10 ans Demain

10^e DEFI
AUTONOMIE
5-6 DECEMBRE 2016

CENTRE DE CONGRES
SAINT-ETIENNE



COLLOQUE - SALON - ESPACE PRÉVENTION

AUTONOMIE INDÉPENDANCE AVENIR PROTECTION PRÉVENTION INNOVATION

Sous le haut patronage de **Marisol TOURAINE**,
Ministre des Affaires Sociales et de la Santé, en présence de

Jean-Yves GRALL,
Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé
Auvergne - Rhône-Alpes

Gaël PERDRIAU,
Maire de la Ville de Saint-Etienne

Patrick LAVAUD,
Président de Seniors-Autonomie

Alain POULET,
Secrétaire Général de Seniors-Autonomie


**Défi
autonomie**
Seniors-autonomie

LES ACTES - 10^E DEFY-AUTO

D'hier à aujourd'hui, 10 années au service des seniors

Les 5 et 6 décembre 2016 s'est tenu au Centre des Congrès de Saint-Etienne le 10^e défi-autonomie organisé par Seniors-Autonomie.

Défi-autonomie c'est un salon de 80 exposants, 33 séances de prévention auxquelles 600 seniors ont participé et un colloque qui poursuivent l'objectif de prévenir et retarder la perte d'autonomie des personnes âgées.

Cette dixième année se voulait l'année du bilan mais aussi l'année des perspectives. Dix années marquées par le soutien sans

faillite des ministres et des partenaires qui se sont succédé. Dix années de travail et de réflexion.

Dix années d'actions qui doivent permettre de construire l'avenir face au défi sociétal, économique et culturel que représente l'augmentation du nombre des seniors (un français sur 3 aura plus de 60 ans en 2030).

La promulgation en janvier 2016 de la loi d'adaptation de la société au vieillissement : si elle est venue améliorer et planifier la prise en charge des seniors, beaucoup de chemin reste à faire.

EN 10 ANS, UN CHANGEMENT DE PARADIGME

En dix ans, sous l'impulsion du Défi-autonomie, une forme de révolution s'est opérée, un changement de paradigme a permis de modifier l'image de la vieillesse. La décennie a été positive pour le grand âge et l'adoption de la loi d'adaptation de la société au vieillissement en est une des concrétisations. Cette loi qui a pour objectif d'anticiper les conséquences du vieillissement et d'accompagner les aînés, leur famille, les professionnels. Il aura fallu du temps, de la volonté mais désormais, le vieillissement est appréhendé à travers le prisme du maintien de l'autonomie et non plus à travers celui du palliatif. Nombre d'avancées sont aujourd'hui effectives tant au niveau de la prise en charge des personnes en perte d'autonomie, des mesures économiques et matérielles pour un maintien à domicile, de la prise en compte des aidants et de leur droit au répit, de l'adaptation des logements au grand âge... Pour autant, cette loi n'est pas une fin en soi et il appartient à tous, politiques, agences régionales de santé, caisses de retraite... de construire un vrai projet sociétal.



LES 10 ANS A VENIR

Si la loi d'adaptation de la société au vieillissement se veut une avancée quant à la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées, il faut dans l'avenir que cette loi s'accompagne d'une vraie ambition politique. Et à ce titre, l'échéance électorale doit placer la question du grand âge au cœur des débats, ce qui n'est pas garanti.

Le principal challenge aujourd'hui est de développer une stratégie pour les années à venir. Mettre en place une réelle politique de prévention commence avant tout par une réflexion approfondie autour de la notion de 5^e risque. Au-delà, il faut réfléchir à la place et au rôle dans notre société des plus de 60 ans qui ont potentiellement 30 ans d'espérance de vie devant eux, mais aussi sensibiliser et mobiliser ces jeunes retraités à la notion d'autonomie tout en outillant les professionnels. Et c'est dans ce cadre-là qu'il faut penser, généraliser et financer le développement de solutions concrètes et technologiques au travers de la recherche et de l'innovation.

Aujourd'hui, toutes les réflexions se concentrent sur le maintien à domicile. Et il est nécessaire que faire évoluer l'offre en direction des aidants, piliers de ces dispositifs. En parallèle, les décideurs vont devoir réfléchir à une meilleure prise en charge de la personne âgée en résidence, en particulier au plan financier, afin que le reste à charge soit moins impactant pour les familles.

QUE PEUT-ON FAIRE DANS LA FRANCE DE DEMAIN ?

Défi-autonomie, dans ses éditions passées s'est efforcé de consacrer la place de la prévention de l'autonomie. De la vision misérabiliste et simpliste du grand âge, on est passé à une forme de

dynamisme et d'effervescence, synonymes de croissance et de développement des solutions. La prise de conscience est effective, le changement de paradigme n'est pas uniquement verbal.

Aujourd'hui, pour mettre en place cette politique axée sur la prévention, la coordination des différents acteurs, caisses de retraite, collectivités locales, organismes de prévoyance, Mutualité, est une question centrale et fondamentale. La coordination des politiques sanitaires et sociales via les Conférences de financeurs est primordiale. Seule cette coordination des acteurs permettra d'établir en amont une politique globale et stratégique afin d'inscrire le grand âge dans les priorités de l'organisation des territoires.

Cette politique devra passer par des mesures concrètes. A ce titre, il faut pousser les démarches d'innovation et réinventer la politique de prévention. Un travail qui ne pourra se faire que par étapes et itérations politiques. Nombre d'initiatives ont déjà été mises en place par différents acteurs. Par exemple, le concept de la MARPA (Maison d'accueil et de résidence pour l'autonomie), imaginé par la MSA, propose de petites unités de vie en milieu rural qui permettent aux personnes âgées de continuer à vivre dans leur environnement.

A Saint-Etienne, le gérontopôle devrait permettre d'impulser cette dynamique dans des domaines tels que l'assurance de la perte d'autonomie, l'aide aux aidants, l'adaptation des logements, la place des personnes âgées en EHPAD.



LES PERSPECTIVES ECONOMIQUES ET SOCIALES DU VIEILLISSEMENT

Avec l'augmentation constante de l'espérance de vie, le pourcentage des plus de 75 ans en France atteindra 12,2 % de la population contre 9,3 % aujourd'hui. Entre 2010 et 2015, le nombre de centenaires a augmenté de 5 000, passant de 16 000 à 21 000. Et ce chiffre ne fera que croître à partir de 2019 de par l'augmentation des naissances après la guerre de 14-18, et encore plus à partir de 2045 avec l'arrivée des générations nées du baby-boom. En 2070, les statistiques font une estimation de 270 000 centenaires en France. Corollairement, on aura un doublement des personnes dépendantes. La France en compte 1 200 000 aujourd'hui, le chiffre pourrait atteindre les 2 300 000 en 2060. Dans la Loire, on estime qu'entre 2030 et 2040, 16 000 personnes de plus atteindront l'âge de 85 ans et plus, soit 1 600 personnes par an.

Les statistiques prouvent donc que la question de l'autonomie des personnes âgées est un défi. Il est donc nécessaire de se saisir de ses enjeux à l'échelle de la société. Or, si on veut relever ce défi, il faut se battre contre « l'obscurcissement » de notre société qui freine l'autonomie dès l'enfance. En effet, à 65 ans, on ne devient pas autonome. On le reste si on l'a été tout au long de sa vie, si on a acquis des réseaux de sociabilité.

De même, vouloir prôner l'autonomie à tout prix, c'est se heurter à deux risques : se vouloir immortel, développer le Trans humanisme et par là-même s'imaginer que l'on peut s'affranchir de toutes formes de dépendances. Il faut donc une certaine forme de sagesse pour faire émerger un nouveau mode de fonctionnement. La société française est-elle capable de gérer cette culture de l'autonomie ?



LA PROTECTION JURIDIQUE ET FINANCIERE DES SENIORS

La protection juridique et financière des seniors est une question essentielle. On constate que la société évolue, pas le droit. Sa complexité est considérée comme un mur par la majorité des Français. A la différence de certains autres pays comme le Canada ou le Royaume-Uni, le corpus de lois n'est pas suffisamment efficace pour apporter des solutions aux personnes âgées aidées et aux aidants. A cela s'ajoute le fait que le recours au droit ne soit pas systématique, non seulement par méconnaissance, par âgisme mais aussi de par sa non maîtrise par les acteurs du vieillissement.

Et lorsqu'il y a recours au droit, les réponses sont multiples, hétérogènes, complexes, les professionnels sont souvent cloisonnés dans leurs compétences. Il est donc nécessaire d'avoir un regard transversal pour que les gens comprennent que la réglementation n'est pas un obstacle mais une ressource. Le droit est une « arme » qu'il est impératif de vulgariser, de simplifier dans l'intérêt général. Mais cela ne suffit pas car, encore aujourd'hui, l'invisibilité ou la mort civile de certains aînés persiste. Les solutions apportées ne peuvent passer que par une réponse collective alliant public et privé.

Institutions publiques et organismes privés doivent donc réfléchir sur trois thèmes autour de la protection des seniors :

- la protection financière : il y a nécessité de réinventer une nouvelle solidarité et la France manque d'audace face à un véritable carcan juridique
- La protection servicielle qui devrait être pensée au niveau national
- La protection autour de l'obligation de conseil considérée comme un devoir envers les seniors et leur famille.

Et ce afin de couvrir les besoins primaires que sont : le logement, les ressources, la sûreté et la sécurité de soi-même, les droits personnels et la santé.

L'installation du Haut conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge devrait permettre d'établir des recommandations quant à la législation du grand âge.



LA TECHNOLOGIE ET LE DESIGN AU SERVICE DES SENIORS

De l'importance du développement des nouvelles technologies

Même si l'humain prime dans la prise en charge des personnes âgées, la technologie est fondamentale par les innovations qu'elle propose. Mais la technologie doit être un outil « au service de » plutôt qu'une fin. Il faut donc associer toutes les compétences et travailler autour de ces nouvelles aides techniques pour la prévention et autour de la non-substituabilité de l'aide humaine. Il appartiendra ensuite aux structures de terrain de donner du sens à ces nouvelles technologies, aujourd'hui matures et accessibles par le prix et la taille.

A ce titre, des structures telles que le cluster régional Numélink qui compte 300 entreprises et start up IT adhérentes a son rôle à jouer pour mettre les nouvelles technologies au service des utilisateurs seniors, en associant des designers qui travaillent sur le design de service mais aussi des professionnels de santé qui apportent leur éclairage du terrain. Dans un cadre national la CNAV a investi 2 millions d'euros pour financer 60 projets innovants hors champ sanitaire.

Quelques exemples de nouvelles technologies

- **Le kit prévention de la CNAV.** Il comprend un ensemble d'aides techniques qui peuvent être utiles pour améliorer le confort de vie et faciliter les déplacements dans un logement
- **Le robot émotionnel et socio-pédagogique Paro.** Développé par la Mutualité Loire Haute-Loire, fabriqué au Japon, le petit phoque de 2,5 kg équipé de 7 capteurs, 12 moteurs et 3 micros réagit aux sollicitations des personnes âgées. Il a été introduit dans onze résidences en Loire et Haute-Loire auprès d'environ 1 000 résidents d'EHPAD. Trois études sont menées tant sur les résidents que le personnel soignant ou les familles afin d'évaluer l'utilité sur la douleur et l'intérêt à systématiser l'introduction en EHPAD.
- **Le projet Isèreñdom.** Mené par la direction de l'autonomie du département de l'Isère en partenariat avec l'association Tasda et la CARSAT, ce projet qui devrait être lancé fin 2017 a pour objectif de développer un bouquet de services et de technologies numériques pour la prise en charge du vieillissement à domicile. L'idée est d'éviter les ruptures de parcours entre les différents professionnels médico-sociaux et sanitaires qui interviennent à domicile via des cahiers de liaison numériques, un site internet, une plateforme de services et un accompagnement spécifique auprès des personnes en perte d'autonomie, des personnes qui ont chuté plusieurs fois, les insuffisants cardiaques ou les personnes en traitement contre le cancer. La mise en place de l'ensemble de ces technologies sera accompagnée par les services à domicile.
- **Le projet Connect du groupe ACPA (Accueil et confort pour personnes âgées).** Ce service s'appuie sur la mise à disposition des résidents de tablettes tactiles numériques (10 ou 21 pouces) dans les foyers-logements du groupe. Ces tablettes consistent à maintenir du lien social par un système de visiophonie, d'envoi de photos, de mails, de vidéos auxquels s'ajoutent des jeux, un accès à différentes informations ou à des contenus de prévention. Ces équipements permettent également d'animer des réseaux, d'entrer en contact avec les familles, les aidants professionnels. Actuellement, 120 tablettes sont en cours d'expérimentation.

Les difficultés

S'il est évident que ces nouvelles technologies font baisser le coût de la prise en charge des personnes âgées, restent encore des difficultés. A commencer par le fait qu'une marge de la population senior n'a jamais été formée à cette technologie. Se pose également les questions éthiques du consentement et du partage d'informations.

6 - 10 ANS HIER, 10 ANS DEMAIN

Les projections à 10 ans

Dans les notions de « bien vieillir » et de prévention de la perte d'autonomie, les nouvelles technologies ont un rôle indéniable à jouer. Mais leur déploiement ne pourra se faire qu'à travers un partenariat public et privé où l'intelligence collective primera. Il sera également nécessaire de développer l'interopérabilité, d'accompagner les acteurs de terrain et de multiplier la pédagogie et la formation. Et tous d'insister sur le besoin de doter chacun d'une technologie qui se fera oublier dans le respect d'une relation sociale maintenue.



LES PARCOURS DE SANTE : DES OUTILS D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN

Les intervenants autour des personnes âgées sont nombreux. Aujourd'hui, il y a nécessité de les coordonner. C'est là qu'intervient le PAERPA (Personnes âgées en risque de perte d'autonomie). Ce parcours de santé des aînés vise à remettre la personne âgée au centre des interventions par un décloisonnement et une approche commune, sanitaire et sociale. Neuf territoires ont été choisis par les Agences régionales de santé pour évaluer ces dispositifs et à ce jour 4 000 PAERPA ont été réalisés. En 2017, le dispositif sera étendu à d'autres secteurs et en particulier sur le territoire Roannais qui compte environ 20 000 personnes de plus de 75 ans.

Comment mettre ces PAERPA en place ?

Il est primordial de partir du terrain c'est à dire des besoins de la personne âgée et des aidants, ce qui implique qu'il faut agir en amont de la perte d'autonomie par un repérage des facteurs d'hospitalisation évitables mais aussi optimiser la coordination des professionnels sanitaires et médico-sociaux. De ce fait, un cahier des charges est établi pour répondre à ces besoins. Ce dispositif des PAERPA s'appuie sur trois volets : une coordination clinique de proximité via le plan personnalisé de santé, une coordination territoriale d'appui et une transition ville-hôpital ou EHPAD-hôpital pour éviter la rupture.

Les outils d'appui des PAERPA

La loi d'adaptation de la société au vieillissement entend renforcer l'aide à domicile. De ce fait, il a été décidé de faire des SAPSAD (services polyvalents d'aide et de soins à domicile) le fer de lance de la prise en charge coordonnée des personnes âgées. Intégrés au PAERPA, les SAPSAD, qui ont été créés en 2004, ne s'y substitueront pas. Suite à un appel à projets, sept SAPSAD ont été retenus pour expérimentation pendant deux ans par les Agences régionales de santé et les Départements dans le cadre d'un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens.

Dans le champ de la prévention de la perte de l'autonomie, la Conférence des financeurs aura un rôle de coordination des financements. A ce titre, la Loire qui dispose déjà de nombre d'outils et de filières de coordination peut se targuer d'avoir une longueur d'avance. En effet, la Conférence des financeurs, présidée par le

Département et conjointement co-présidée par l'ARS et les Caisses de retraite, a déjà mis en route un programme jusqu'en 2017 qui concerne environ 200 000 seniors. 1,7 millions d'euros ont été budgétés dont 1,3 millions seront consacrés aux actions de prévention individuelles. Il est indéniable que, dans ce dispositif des PAERPA, les Caisses de retraite en lien avec la Caisse nationale d'assurance maladie portent une stratégie de prévention. Elles affichent la volonté d'être plus efficaces et d'apporter plus de services en agissant sur les déterminants de santé (prévention des chutes, atelier mémoire, promotion des bilans de santé, lutte contre l'isolement...)

LA SILVER ECONOMIE : MOINS VIEILLIR, MIEUX VIEILLIR

Terme récent, la silver économie se définit comme une économie dédiée à l'avancée en âge de notre société qui s'adapte et se décline sur tous les segments liés au mieux vieillir.

Quelques exemples :

- **Le « positive care » du groupe Korian.** Le groupe a développé un protocole thérapeutique unique combinant un ensemble d'approches non médicamenteuses à destination des personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer et troubles apparentés. Ces thérapies ne favorisent pas seulement le maintien de l'autonomie, elles améliorent significativement la qualité de vie. Ainsi, les équipes repèrent les capacités des résidents, au travers d'une approche clinique positive qui se focalise sur les capacités et compétences de la personne ainsi que sur ses souhaits plutôt que sur ses seuls déficits. Pour chacun des résidents, les équipes Korian définissent un accompagnement personnalisé qui permet de développer différents outils.
- **La marche rapide en EHPAD.** Ce programme développé depuis 9 mois dans 7 résidences de la Mutualité Loire Haute-Loire a pour objectif d'évaluer l'effet de la marche vigoureuse sur la réactivation du système nerveux autonome des sujets âgés vivant en EHPAD. Basé sur le volontariat, le programme a démarré en juin 2016, les résultats seront disponibles en 2018.
- **Le CRITADA (Centre de Recherche Innovation Territoires Amis des Aînés).** Porté par les associations Efferve'SENS et Futurâge il a été créé en 2016 pour faciliter le dialogue entre pouvoirs publics, entreprises et acteurs engagés dans le vieillissement actif afin d'appréhender avec un angle nouveau les thématiques de l'habitat, de la santé et plus généralement de l'environnement en proposant des outils, des rencontres et des échanges. Deux études sont déjà en cours, l'une sur l'environnement favorable à l'implantation des EHPAD et l'autre autour de l'offre officinale en Auvergne-Rhône-Alpes
- **Le réseau ALOIS.** Organisation innovante née en 2004, le réseau ALOIS propose des diagnostics et une prise en charge rapides des personnes souffrant de troubles cognitifs via des consultations « mémoire individuelle » qui peuvent se décliner en téléconsultation mémoire. ALOIS développe également des ateliers de soutien aux aidants.



CONCLUSION

Les solutions et les acteurs sont nombreux et volontaristes. Mais reste à sécuriser financièrement les familles.

Concours Défi-Etudiant

Un concours étudiant a été organisé. Après avoir été sélectionnés via un site dédié : www.defi-autonomie-etudiants.fr et avoir participé à deux Workshops à Paris, les étudiants ont présenté leur projet à l'occasion du 10^e Défi-Autonomie, le 5 décembre 2016.



Le concours s'est organisé en deux temps :

- Matinée du 05/12 : Présentation des projets des étudiants devant le jury.
- En plénière : les étudiants ont présenté leur projet devant le public de l'amphithéâtre.

Jean-Manuel KUPIEC président du jury a ensuite annoncé les noms des Lauréats :

1-Aider les aidants : Ambre LAPLAUD, Hugo DE OLIVEIRA, Alizée LETELLIER-ESSENGUE, Louisa AROUDJ. Leur projet était tourné autour d'un spot publicitaire pour sensibiliser les entreprises à la problématique des proches aidants en situation professionnelle.

2-L'habitat modulaire, modulable et transportable : Jeffrey BLAIN, Laura DESMARIS, Laura BRIDAY. Les étudiants ont proposé la réalisation de logements mobiles et modulables qui pourraient donc s'adapter aux besoins ponctuels des séniors.

3-Le foyer connecté : Maxime MURATORI, Margot LIEBEL, Florian DELHOMMEAU, Fabien LEVEQUE, Adja SAMBOU. Leur projet était de créer une résidence intergénérationnelle où étudiants et séniors cohabitent avec une résidence équipée d'une tablette tactile où chacun peut demander un service où obtenir le programme des activités de la semaine.

Il est à noter que les projets lauréats ont bénéficié d'un retour presse via le site « silver-eco.fr » et que ceux-ci sont désormais en ligne sur la plateforme « [youtube](http://youtube.com) » via le compte du cabinet VAA Conseil :

<https://www.youtube.com/channel/UCqSv2mZRB6givo99Cq9oU9Q>



Concours Photos EN3S

Dans le cadre de leur contribution à l'animation du Colloque Défi-Autonomie, les élèves de l'Ecole Nationale Supérieure de la Sécurité Sociale (EN3S) ont organisé cette année un concours photo sur le thème du « Bien vieillir », ouvert aux scolaires, aux professionnels du grand âge mais aussi au grand public.

Ce concours a remporté un vif succès et l'ensemble des photos a fait l'objet d'une exposition au Centre de congrès durant l'édition du 10^e Défi-Autonomie.

Sept récompenses ont été attribuées :

- Prix du public – catégorie individuelle : Memario Vespa pour sa photographie « Hors du temps »
- Prix du public – catégorie jeunes : Romain Bourguignon pour sa photographie « Ce que la vieillesse a de beau ».
- Prix du jury – catégorie jeunes : Romain Bourguignon pour sa photographie « Ce que la vieillesse a de beau ».
- Prix du jury – catégorie individuelle : Alexandre Durand pour sa photographie « Le couple d'amoureux ».
- Prix spécial du jury n°1 : Anaëlle Baudoin pour la photographie « Mes chers voisins ».

- Prix spécial du jury n°2 : Marine Michels pour sa photographie « Figée dans le temps ».
- Prix spécial du jury n°3 : Olivier Lopez pour sa photographie « Vieille branche ».

Les photos sont visibles sur le site :

<https://www.facebook.com/concoursphotoen3s>



Ateliers de Prévention

RENFORCER son équilibre

- S'entraîner au quotidien à rester sur un pied puis l'autre le plus longtemps possible.
- Apprendre à se relever.
- Prendre des chaussures à talons adaptés.



MANGER, un plaisir pour rester en bonne santé

- Continuer à manger suffisamment, régulièrement et de façon variée (petit-déjeuner copieux, déjeuner et dîner complets...) car cela reste une activité très importante quel que soit l'âge.
- Faire, par jour en une ou plusieurs fois, 30 minutes d'activité physique adaptée à ses capacités (tâches quotidiennes, marche, jardinage...).
- Surveiller son poids régulièrement.

CHOCOLAT et saveurs

Le chocolat, un aliment aux mille et une vertus ! Reconnu comme un aliment pour fins gourmets et apprécié par ceux qui le consomment pour sa richesse énergétique, le chocolat noir possède une activité antioxydante hors du commun et a un effet protecteur du système cardio-vasculaire.

Qu'il soit noir, au lait ou blanc, sa dégustation est toujours un moment simple de bonheur pour votre cerveau et pour votre moral !

LE STRESS, un allié ou un ennemi ?

- Savoir se faire aider.
- Pratiquer une activité physique régulière et respecter un bon équilibre alimentaire.
- Respirer profondément en situation de tension.



PRÉVENIR les arnaques sur Internet

- Internet : réseau mondial et public à accès très facile. Les arnaques peuvent être partout. Personne n'est à l'abri.
- Évitez de divulguer vos infos personnelles et bancaires.
 - Méfiez-vous des annonces de vente à un prix très bas.
 - Ne cédez pas à la précipitation.
 - Attention aux faux mails.
 - Partez toujours de l'adresse officielle http pour vous connecter à un site
 - 'Arnaqueurs' n'envoyez jamais de l'argent à un ou une inconnue.

En cas d'escroquerie, n'hésitez pas à déposer plainte.

Salon-Animations : Exposants 2016

A & A Services-ADAFAD Saint-Etienne- ADHAP Services- ADMR- AG2R LaMondiale- AGIRabcd- Aide au quotidien- AIMV- Ascelliance Retraite- ASEP Loire- Atouts Prévention Rhône-Alpes- Bien à la Maison- Bluelinea- CAPSSA- CARSAT Rhône-Alpes- CDIP Facilotab- Centre Hygée - CLARA- CEREMH- CETAF Saint-Etienne- CHU Saint-Etienne- Cité du Design- Coderpa Loire- CPAM de la Loire- Croix Rouge Française- Cœur et Santé Saint-Etienne Nord-Economie Sociale et Solidaire Rhône-Alpes- ELEA- Eovi Mcd Mutuelle- France Alzheimer Loire- Fédération Française de Randonnée Pédestre- Groupe APICIL- Gérontopôle Auvergne/Rhône-Alpes-HOME PRESTIGE- Humanis-Inter Mutuelles Assistance- KLESIA- KORIAN- L'Age d'Or- La Compagnie des Aidants- Le Département de la Loire- Les Blouses Roses- Les Opticiens Mobiles- Lien en Roannais- Malakoff/Mederic- MSA Ardèche-Drôme-Loire- Mutex- Mutualia Alliance Santé- Mutualité Française Loire Haute-Loire SSAM- Numidya- OCIRP- Office de Garde à domicile de Firminy- ORPEA La Ta-laudière- OSPA Saint-Etienne- Pro BTP- Prévention Bucco-Dentaire des Seniors- Prévention Routière- Pôle Technologies Médicales Saint-Etienne- R.S.I.- Réseau AMADIS Saint-Etienne- Scic Les 3 Colonnes- Siel Bleu- Silvereco.fr- Snoezelen Care- Société Euroludique- Société Fasteesh- Société Sigvaris- U.N.A. Loire- Unis cite Loire- URSSAF/CESU- Vacances Répit Famille- Ville de Saint-Etienne- Wall Street English

En partenariat avec

- KLESIA
- OCIRP
- AG2R LA MONDIALE
- MALAKOFF/MEDERIC
- MUTEX
- INTER MUTUELLES ASSISTANCE
- CAPSSA
- CFDP ASSURANCES
- INPC
- ADRÉA MUTUELLE
- HUMANIS
- EOVI MCD MUTUELLE
- PRO BTP
- APICIL
- LA GAZETTE SANTÉ SOCIAL
- HOSPIMEDIA
- L'ESSOR
- TL7

En collaboration avec

- L'Ecole Nationale Supérieure de Sécurité Sociale de Saint-Etienne (EN3S)
- Cnav
- Carsat Rhône-Alpes
- Ville de Saint-Etienne
- CETAF Saint-Etienne
- Département de la Loire
- Cnam de la Loire
- CCMSA.
- MSA. Ardèche-Drôme-Loire
- Mutualité Française Loire Haute-Loire SSAM
- Gérontopôle Auvergne Rhône-Alpes
- Atouts Prévention Rhône-Alpes
- Silvereco.fr
- Unis-Cité Loire
- STAS
- CRESS Rhône-Alpes